

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Mercredi 30 mars 2022

Objet : Vote des Budgets Primitifs 2022 : Budget annexe Eau

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 mars à 18 h 30,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Inès NAVILLOD

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Laurène CAUL-FUTY, Kader KHADRAOUI, Jeanne VAUTHAY

Etaient excusés : Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTX, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU Sabine TOUNA,

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 8

Votes pour : 8

-

Votes contre : 0

-

Abstention : 0

Date de convocation : 23/03/2022

Date d'affichage : 24/03/2022

Monsieur Le Président présente les **Budgets Primitifs 2022 du Budget annexe Eau.**

Fonctionnement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : 320 852,93 €.

Investissement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : 1 476 772,64 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, déclare que le budget primitif 2022 du budget annexe Eau est adopté.

Pour copie conforme au registre

Le Président
Johann RAVAILLER

